



Le présent projet est financé
par l'Union Européenne



Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Ecologie Participative des Communes de Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord - ECOPAS - CSO-LA/2017/392-682

TERMES DE REFERENCE

CONSULTANT CARTOGRAPHIE DE L'UTILISATION DES TERRES ET DU SOL

Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Ecologie Participative des Communes Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord – ECOPAS

31 Janvier 2019



Le présent projet est financé par l'Union Européenne



Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Ecologie Participative des Communes de Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord - ECOPAS - CSO-LA/2017/392-682

Contenu

1. Introduction.....	3
2. Objectifs de la consultance.....	4
a. Objectif général.....	4
b. Objectifs spécifiques.....	4
3. Missions et tâches.....	5
4. Résultats attendus.....	5
5. Méthodologie.....	5
6. Conduite de la mission.....	6
7. Profil et expériences requis.....	7
8. Durée de la mission.....	7
9. Dossier de candidature.....	7



Le présent projet est financé
par l'Union Européenne



Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Ecologie Participative des Communes de Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord - ECOPAS - CSO-LA/2017/392-682

1. Introduction

La journée africaine de l'adaptation au changement climatique, a été lancée, le mercredi 12 Décembre 2018, à Katowice dans le cadre des travaux de la 24ème conférence des parties signataires de la Convention-cadre de l'ONU sur le changement climatique (COP24), pour définir les initiatives et mesures visant à réduire la vulnérabilité des systèmes naturels et humains aux effets des changements climatiques. Parmi les thèmes discutés, l'adaptation de l'agriculture africaine a pris sa place: déjà au cours de la COP22, l'adaptation de l'agriculture africaine, portée par un comité scientifique et par une coalition de 28 Pays Africains, a été insérée dans la proclamation finale du 17 novembre 2017 (Marrakech) en guise de renforcer et soutenir les efforts pour éradiquer la pauvreté, assurer la sécurité alimentaire et prendre des mesures rigoureuses pour lutter contre le défi du changement climatique dans le domaine de l'agriculture.

Au Sénégal, la transition agro écologique est un processus possible, une opportunité faisable pour une utilisation durable des ressources naturelles eau, terre et peuplements forestiers. En fait, une condition clé avérée dans d'autres contextes, pour la réussite agro écologique est le processus de transition, l'observation et la participation effective paysanne et citoyenne aux résultats de l'agro écologie comme combinaison des intérêts économiques avec les intérêts écologiques.

L'initiative ECOPAS s'insère dans le programme thématique de l'Union européenne Organisations de la Société Civile, qui a comme finalité le renforcement de capacité des OSC en se fondant sur deux piliers fondamentaux que sont la gouvernance et la croissance inclusive et durable. Une des priorités retenues dans le cadre de ce programme thématique est la coopération au niveau national qui vise à renforcer la contribution des OSC aux processus de gouvernance et de développement, en particulier en tant que partenaires de la promotion du développement social. Au Sénégal, le programme thématique identifie l'implication citoyenne dans la gouvernance de l'Environnement dans la région de Dakar, grâce à un processus inclusif d'élaboration des politiques, afin de permettre aux citoyens et à la population, notamment les jeunes, de participer au dialogue et au plaidoyer pour une gestion transparente des ressources naturelles. Le programme vise également le développement économique des populations par l'accompagnement et la création de micro-entreprises verte (MEV) dans la zone cible du projet.

En résumé, le projet ECOPAS vient contribuer à la protection, à la restauration de l'environnement et des écosystèmes afin d'améliorer le cadre de vie des populations de Dakar, précisément dans les communes de Wakhinane Nimzatt, Ndiarème Limamoulaye, Sam Notaire et Yeumbeul Nord. Ainsi, l'Objectif global d'ECOPAS est d'Engager les citoyens de la région de Dakar dans la gouvernance de l'Environnement et dans la croissance inclusive et durable. L'Objectif spécifique vise à Renforcer et à concilier les efforts écologiques des banlieues : Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord. Entre autres résultats à atteindre, le projet ECOPAS prévoit une réflexion sur une politique territoriale pour la protection des zones côtières, une transition agro écologique et l'utilisation durable des ressources naturelles eau, terre et peuplements forestiers.

A partir d'une identification des OSC des quatre Communes (outre celles environnementales identifiées avec une grille écologique dans l'action A 2.1), au moins 400 OSC, qui adhèrent à la vision du projet, et 140 décideurs participeront à une action de plaidoyer pour le changement. Celle-ci sera animée à travers 120

Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Ecologie Participative des Communes de Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord - ECOPAS - CSO-LA/2017/392-682

rencontres, 30 dans chaque Commune, dans les locaux communaux et sur le terrain. Les représentants des OSC seront accompagnés dans un dialogue structuré avec les décideurs pour la prise en compte de leurs préoccupations au niveau territorial, en particulier pour ce qui concerne l'utilisation, la gestion et l'accès aux ressources naturelles et la prise en compte de solutions possibles et souhaitables.

Au sein de ce dispositif de concertation, ECOPAS produira des cartes sur cinq thèmes : l'offre et la demande en nourriture, l'offre et l'utilisation des ressources en eau, les biotechnologies vertes (d'intérêt agricole) et les biotechnologies blanches (application des procédés naturels à la production industrielle), l'utilisation du sol, les peuplements forestiers et les contraintes et opportunités anthropiques, à l'aide de logiciels cartographiques (exemple de ArcGis, QGis). Ces cartes constitueront un atlas qui peut être perçu comme un outil d'aide à la décision relative aux politiques environnementales, hydrauliques et alimentaires qui touchent les Communes de Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord. Il est prévu une reproduction de l'atlas en dur pour son utilisation locale et nationale et en e-book pour sa diffusion.

Cette initiative, déroulée à travers un processus participatif, facilitera la compréhension de l'importance de l'environnement par les OSC bénéficiaires de la zone cible et les autres acteurs du territoire et par conséquent la sensibilisation des populations et l'installation d'un dialogue avec les autorités locales.

L'aboutissement de cette Initiative permettra :

- 1) la réalisation d'une cartographie de l'utilisation du sol dans les quatre communes cibles ;
- 2) la sensibilisation des populations des quatre communes cibles (Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord) à travers la participation aux rencontres de discussion et la création cartes ;
- 3) l'utilisation du dialogue structuré, en tant que méthodologie de concertation entre la société civile et les Communes.

2. Objectifs de la consultation

a. Objectif général

L'objectif général de cette consultation est d'analyser les données relatives à l'utilisation du sol (cartographie préexistante, images satellites, etc.), afin de produire la cartographie qui sera intégrée à l'« Atlas pour les politiques environnementales, hydrauliques et alimentaires » des Communes de Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord.

b. Objectifs spécifiques

Des objectifs spécifiques sont visés. Il s'agit de :

- Décrire l'utilisation du sol pour chacune des quatre communes cibles ;
- Identifier les types d'occupation du sol dans les communes cibles ;
- Utiliser, dans la cartographie, les informations pertinentes issues des dialogues structurés ;
- Réaliser la cartographie de l'utilisation du sol pour chacune des quatre communes ;
- Fournir une analyse des résultats compris dans la cartographie ;
- Accompagner la réalisation d'un Atlas en dur (papier) et en e-book.

3. Missions et tâches

- Exploiter la cartographie préexistante et les images satellites ;
- Organiser une base de données SIG ;
- Analyser les dynamiques de l'utilisation du sol ;
- Produire une cartographie des dynamiques et de l'utilisation du sol pour les quatre communes ;
- Les cartes produites doivent tenir dans un papier A4 (format Paysage) et devrait : a. Montrer tous les types d'occupation du sol ; b. Les données de la cartographie sont disponibles en version électronique [obligatoire] ;
- Produire et annoter la cartographie (en copie dure et électronique). Le format de donnée shapefile doit être disponible ;
- Une analyse des résultats de la cartographie incluant une description détaillée des types d'occupation du sol dans les zones doit être fournie, si possible, présenter des graphiques. De même, les superficies occupées devraient être fournies.

4. Résultats attendus

L'utilisation, les types d'occupation du sol sont cartographiés. Une description des surfaces terrestres selon leurs finalités socio-économiques (exemple des superficies à vocation résidentielle, industrielle, commerciale ou agricole, etc.) est disponible.

Les données sur l'occupation et l'utilisation des sols fournissent en général des informations quantitatives (classes d'occupation/utilisation, estimations de la superficie). Des précisions concernant les caractéristiques qualitatives (pratique agricole, valeur écologique, etc.) sont produites dans le souci de bien décrire les processus en action. Ces données (les classes d'occupation) sont également des unités analytiques qui permettent d'établir un premier lien quantitatif entre les activités humaines, leurs répercussions sur l'environnement et la dimension géographique (spatiale).

La base de données SIG numérique (comprenant tous les rasters, shapefiles et projets réalisés dans le cadre de l'étude) est disponible.

Les Meta données: une description brève des sources de données, la date d'acquisition, la personne qui les a acquises, la façon dont elles ont été traitées, la personne qui les a traitées et toutes personnes qui peuvent être contactées pour vérifier l'origine des données et la qualité.

5. Méthodologie

Se référant aux termes de référence, le consultant devra fournir un aperçu d'approches adoptées pour effectuer chaque tâche nécessaire, y compris les limites sur la précision et les analyses.

La cartographie constitue le résultat d'un processus complexe, qui implique la définition et l'utilisation de méthodologies différentes. Elle représente la composante principale du projet d'Atlas prévu par le Projet Ecopas.

L'échelle d'analyse renvoie aux Communes, zones du Projet (Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt – pour le département de Guédiawaye – et Yembeul Nord – pour Pikine), même si les phénomènes et les dynamiques cartographiés et représentés sont toujours en relation avec les territoires

Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Ecologie Participative des Communes de Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord - ECOPAS - CSO-LA/2017/392-682

environnants et, en particulière, avec la zone métropolitaine de Dakar. Ceci a pour objectif de présenter un cas-pilote pour l'expérimentation d'une méthodologie d'analyse et représentation du système des ressources urbaines qui puisse être adaptée à l'ensemble du territoire métropolitain.

La réalisation de ce travail requiert de multiples outils techniques et méthodes. Les activités majeures à réaliser sont :

- **Acquisition et compilation** des images satellites et autres données ;
- **Prétraitement, traitement** ;
- **Vérification terrain et collecte de données complémentaires** : une descente sur le terrain se fera afin de vérifier la conformité des types d'utilisation du sol identifiés au bureau. Les zones à vérifier sur le terrain seront identifiées en amont en s'assurant de leur représentativité et leur accessibilité. Les traces GPS relevées lors de la descente sur le terrain serviront à l'actualisation. Des informations peuvent, également, être collectées avec la tenue d'entretiens avec des groupes et personnes ressources dans la zone du projet. Ce résultat peut être atteint à travers des rencontres individuelles (interviews) ou collectives (focus group). Les personnes rencontrées peuvent fournir des éléments à intégrer dans la cartographie et que le consultant n'a pas pu recueillir lors de la collecte de données. Ces techniques et méthodologie d'implication de la population et ce partage de la production de connaissances (crowdsourcing / crowdmapping_cartographie participative) sont fondamentales pour lier l'activité de recherche et de collecte d'informations à une phase interprétative et proactive d'appui, par exemple aux politiques environnementales, hydrauliques, alimentaires. Elle permet également une expérimentation de la pertinence de l'approche proposée par le Projet ECOPAS ;
- **Digitalisation des données** (pistes/route, bâti, zones inondables, végétation, etc.) ;
- **Consolidation de la base de données SIG**, validation et finalisation des cartes et rédaction de rapport.
- **Si nécessaire, la production d'une carte de synthèse et de cartes thématiques secondaires avec des outils SIG**. La carte principale (par commune) pourrait contenir les informations les plus pertinentes (exemple de la description des surfaces terrestres selon leurs finalités), en mettant en relation les informations ponctuelles, surfaciques et linéaires (exemple des principales infrastructures utilisées pour la mobilité des personnes et des biens). D'autres cartes basées sur des thèmes spécifiques viennent compléter les informations de la carte principale.
- **La production de matériels pour compléter le matériel géographique** : afin que les cartes sur le peuplement forestier puissent aspirer à être les plus auto-explicatifs possibles, le produit final devra contenir des textes et des graphiques nécessaires pour avoir un cadre analytique plus large.

6. Conduite de la mission

Le consultant retenu travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de la CISV/ECOPAS pour la réalisation et la restitution du travail demandé suivant un calendrier élaboré de commun accord au début de sa mission.

Projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Ecologie Participative des Communes de Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord - ECOPAS - CSO-LA/2017/392-682

7. Profil et expériences requis

Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience dans le domaine spécifique, démontrant qu'ils sont qualifiés pour ces prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Le consultant devra :

- Avoir une formation en Géographie ;
- Maîtriser les logiciels cartographiques ;
- Avoir une bonne connaissance de la zone de Dakar et d'intervention du Projet (Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yembeul Nord) ;
- Avoir une riche expérience dans le domaine de production de cartes ;
- Avoir exécuté dans le passé une mission similaire ;
- Avoir une capacité de synthèse, d'analyse et de rédaction en français ;
- Etre disponible pour la durée de la mission (de la signature au dépôt du dossier final).

Avoir une expérience avérée dans le processus participatif de production cartographique (crowd-mapping) représentera un plus.

8. Durée de la mission

La mission s'étend sur une période de trois (3) mois, à partir du mois de mars 2019.

9. Dossier de candidature

Chaque consultant qui postule devra soumettre :

- une offre technique ou note méthodologique ;
- une offre financière ;
- Un CV s'il s'agit d'un consultant individuel ou les CV des membres de l'équipe justifiant leur expérience ;
- La preuve de la réalisation de missions similaires.

L'ensemble du dossier sera envoyé par courrier électronique à : **coord.ecopas@gmail.com**, au plus tard le lundi 25 février 2019 à 17h, en mettant comme objet du mail **Cartographie de l'utilisation du sol**. Le texte du mail doit contenir impérativement le ou les noms et prénom du ou des candidats.

Avec la mention

- **Pour l'offre technique** : OFFRE TECHNIQUE - CISV/ECOPAS- ELABORATION CARTOGRAPHIE DE L'UTILISATION DU SOL
- **Pour l'offre financière** : OFFRE FINANCIERE - CISV/ECOPAS- ELABORATION CARTOGRAPHIE DE L'UTILISATION DU SOL